

## Le mot de la coordonnatrice . . .

Chers citoyens et citoyennes, en ces temps de réjouissance, l'équipe d'Opération Surveillance Anjou vous souhaite de JOYEUSES FÊTES ! Que la lecture de votre journal vous apporte, encore une fois cette année, de précieux outils, trucs et conseils en matière de sécurité urbaine et de prévention de la criminalité.

N'oubliez pas que la période des fêtes est un moment propice pour la fraude, notamment par cartes de crédit et débit, demeurez **VIGILENTS** !

- Lyne



### L'AUTOBUS QUI MARCHE !

Le 12 décembre dernier, avait lieu à AGORA Anjou, une grande fête pour célébrer la fin de la deuxième saison du « Trottibus ». Pour l'occasion, les Trotteurs, petits et grands, se sont rassemblés pour festoyer

autour d'un léger goûter et se rappeler de beaux souvenirs ! Opération Surveillance Anjou souhaite remercier monsieur Yves Gauthier de l'école Wilfrid-Pelletier, les bénévoles, les parents, les jeunes responsables et les enfants qui se sont impliqués activement et qui ont contribué à la

réussite du projet **TROTTIBUS** !

Ce projet vous intéresse ? Vous aimez les enfants, la marche et désirez vous impliquer socialement ? Contactez-nous ! 514-493-8216

## C'est le temps des fêtes, faites-vous un cadeau !

Mettez votre sécurité en haut de votre liste.

Pour que la période des fêtes ne soit pas assombrie par un événement tragique ou fâcheux et pour éviter tout malencontreux incident, le Service de sécurité incendie de Montréal vous soumet quelques conseils de prévention.

Faites attention de ne pas placer votre arbre de Noël près d'une source de chaleur et assurez-vous qu'il soit disposé de façon à ne pas nuire à l'évacuation des lieux. Quant aux lumières, respectez les indications liées à l'usage intérieur et extérieur.

Pour plus de conseils, visitez le [www.ville.montreal.qc.ca/incendie](http://www.ville.montreal.qc.ca/incendie)



Les activités de O.S.A sont réalisées grâce au soutien financier de l'arrondissement d'Anjou.



Dans ce numéro :

Différence entre HTTP et HTTPS	
Un message du PDQ46, votre Poste de police de quartier !	2
J'allume, je m'adresse !	
Au voleur ! Votre demeure est-elle particulièrement invitante pour les malfaiteurs ?	3
L'éclairage, un allier important dans la prévention du cambriolage !	
Le phénomène des gangs	4



Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés du 23 décembre au 6 janvier

Joyeuses fêtes !

Pour toute information :

514 493-8216



## Différence entre http et https

*Une petite lettre qui peut faire toute la différence ...*

**h**ttp signifie « hypertext transport protocol », qui est juste une façon de dire que c'est un protocole (un langage, une façon de parler) pour transmettre de l'information entre les serveurs web et les clients. L'important, c'est la lettre « s » qui fait la différence entre http et https. En effet, la lettre « s » signifie « secure ». Si vous visitez un site web ou une page web, prenez soin de regarder l'adresse dans le navigateur web. Si l'adresse commence par http://, cela signifie que le site est en communication avec votre navigateur à l'aide d'un protocole non sécurisé.

En d'autres termes, il est possible pour une autre personne de voir sur votre ordinateur votre conversation avec le site web donc de voir les informations que vous envoyez à ce site. C'est la raison pour laquelle vous ne devez jamais entrer votre numéro de carte de crédit dans un site web http !



Mais si l'adresse du site commence par https : //, cela signifie que votre ordinateur est en conversation avec le site web en toute sécurité et que personne ne peut voir ce que vous faites sur votre ordinateur.

Si jamais un site vous demande d'entrer votre numéro de carte de crédit ou des informations personnelles, vous devriez automatiquement vérifier que l'adresse commence par https://. Si non, soyez prudent et ne divulguez aucun renseignement, ceci est un site non sécurisé et il n'existe aucun moyen de vous protéger.

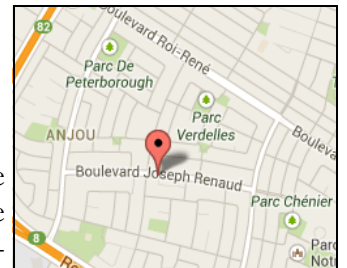
Mais les fraudeurs sont de plus en plus rusés !

Il est possible, pour un arnaqueur, de se créer un site sécurisé afin de vous soutirer des informations personnelles. Donc restez vigilants ! Il existe un service qui s'appelle Paypal et qui est un intermédiaire sécuritaire entre la compagnie et votre compte de banque. Ce service est gratuit alors n'hésitez pas à l'utiliser lorsque vous devez faire des transactions via l'Internet.

## Un message du PDAQ6, votre Poste de police de quartier !

*La sécurité des enfants est l'une des priorités du Service de Police de la Ville de Montréal.*

Bien qu'il y ait très peu d'enlèvements et de disparition d'enfants, il n'en demeure pas moins que la prévention est toujours essentielle. Aussi, les policiers du Poste de quartier 46 en profitent pour rappeler aux parents que le passeport d'identification est un outil utile et précis qui facilite grandement la recherche d'un enfant perdu ou encore porté disparu. Ce carnet d'identité est composé d'une photo couleur de même que des empreintes digitales de l'enfant. Voici quelques conseils pratiques:



- ◇ Assurez-vous que votre enfant connaisse son nom au complet, son âge, sa date de naissance, son adresse, son numéro de téléphone et votre nom au complet, pas seulement maman ou papa.
- ◇ Apprenez à votre enfant à utiliser le téléphone pour contacter la police en cas de besoin (votre enfant doit savoir qu'il peut composer le 9-1-1 pour obtenir de l'aide).
- ◇ Apprenez à votre enfant à toujours vous demander la permission avant d'aller quelque part.
- ◇ Trouvez un mot de passe avec votre enfant. Ce mot servira de code si vous devez envoyer un autre adulte chercher votre enfant. Choisissez-en un autre lorsqu'il a été utilisé.
- ◇ Éveillez chez votre enfant, son système d'alarme intérieur. Votre enfant doit être capable de dire NON à toutes les situations qui le rendent inconfortable. Apprenez à votre enfant à vous signaler tout incident suspect.



## J'allume, je m'adresse !

Afin d'améliorer la sécurité au sein de l'arrondissement d'Anjou, Opération Surveillance Anjou vous propose le projet « J'allume, je m'adresse ». Cette opération vise, notamment, à compliquer la vie aux voleurs et à faciliter celle des services d'urgence. Faites comme de nombreux citoyens et citoyennes d'Anjou, procurez-vous dès maintenant votre adresse arrière et ce, gratuitement !

Pour des conseils ou des questions concernant l'éclairage de votre domicile ou pour commander votre adresse arrière !

Contactez-nous: 514-493-8216

### Au voleur ! *Votre demeure est-elle particulièrement invitante pour les malfaiteurs ?*



Sachez que dans certains cas d'infraction dans les maisons du Québec, les voleurs n'ont même pas eu besoin d'avoir recours à la force pour pénétrer à l'intérieur du domicile ciblé. Les portes ou les fenêtres n'étaient pas verrouillées. Donc, la première règle à appliquer est de prendre soin de verrouiller vos portes et fenêtres dès que vous quittez votre demeure, même si ce n'est que pour quelques minutes.

À la télévision ou dans les romans policiers, les vols se déroulent souvent à la tombée de la nuit. En réalité, selon les statistiques policières, l'heure de prédilection des malfaiteurs se situe entre 6 h et 18 h. Vous partez travailler, ou faire des commissions . . . Les voleurs aussi !

En général, les cambrioleurs sont paresseux. Il suffit parfois d'un obstacle pour qu'ils se découragent et tentent d'aller commettre leur délit ailleurs que chez vous. Le fait de sécuriser vos portes et vos fenêtres empêche, bien souvent, un malfaiteur de poursuivre son travail.

### L'éclairage, un allier important dans la prévention du cambriolage !

*Il est bien connu que le meilleur ami des cambrioleurs est l'obscurité. Dans cette optique, un bon éclairage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre résidence est de mise afin de décourager les intrus.*

Voici quelques conseils pratiques:

- 1) L'éclairage doit être suffisant et le matériel solide.
- 2) Les arbres et arbustes ne doivent pas dissimuler l'éclairage ou offrir une bonne cachette aux voleurs.
- 3) Installer à l'arrière de la propriété un système d'éclairage à détecteur de mouvement.



ROCHA

Opération Surveillance Anjou fait partie de la table de concertation aîné du ROCHA.

Pour toute information concernant les projets en cours, n'hésitez pas à nous contacter: 514-493-8216



## SECTION «Jeunesse»

### Le phénomène des gangs

Par Simon Gagné, Intervenant jeunesse et Coordonnateur de la Maison de Jeunes d'Anjou « Le Chemin Faisant ».

Est-ce qu'il y a des gangs de rues dans l'arrondissement Anjou ?

Tout dépendant à qui vous posez cette question: Un policier, un citoyen ou un intervenant du quartier, les réponses seront totalement différentes.

Pourquoi cette pluralité d'opinions ? C'est que le terme « gang de rue » n'a pas le même sens pour tout le monde. Dans l'imaginaire populaire, on le confond souvent avec ce que j'appelle une « bande de jeunes ».

Selon le SPVM, « Un gang de rue est un regroupement plus ou moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes qui privilégient la force de l'intimidation du groupe et la violence pour accomplir des actes criminels dans le but d'obtenir pouvoir et reconnaissance et/ou de contrôler des sphères d'activités lucratives. »

Tandis qu'une bande de jeunes est un groupe d'adolescents ou de jeunes adultes sans grande structure qui se rassemble pour se faire apprécier et valoriser par des personnes de leur âge, qui ont les mêmes intérêts ou le même vécu qu'eux. Certains de ces groupes commettent des infractions mineures (vols à l'étalage, graffitis, etc.) souvent pour se prouver aux autres et à eux-mêmes.

La prévention et la sensibilisation auprès de ces groupes sont extrêmement importantes pour s'assurer que ces jeunes ne soient pas attirés, un jour, vers les gangs de rue.



Dans la prochaine édition

Le civisme

Les adolescents ont souvent de la difficulté à grandir et à définir leur personnalité propre à l'intérieur des balises de la société. Le profilage générationnel ainsi que les stéréotypes augmentent la distance que les jeunes ressentent face à ce « monde des adultes ». Ils sont très souvent marginalisés dans la majorité des sphères de leur vie. Ils veulent s'opposer à une société qui ne leur laisse pas beaucoup de place. Pour s'exprimer et s'opposer à l'autorité, chaque génération d'adolescents a créé son propre courant marginal (hippie, rock'n roll, métal, punk, hip-hop, rap, etc.).

Mais ces adolescents finissent généralement par grandir et devenir des citoyens de cette société que nous bâtissons ensemble.

Si en tant que société, nous continuons à ostraciser nos jeunes seulement parce qu'ils sont bruyants et/ou dérangeants, ces adolescents risquent fort de devenir ce que l'on pense d'eux.

C'est de notre responsabilité, en tant qu'adultes accomplis, d'encourager la passion des jeunes et de les motiver à développer leurs pleins potentiels.



**Lise Thériault**  
Députée d'Anjou-Louis-Riel  
Bureau de circonscription  
7077, rue Beaubien Est, bureau 205  
Anjou (Québec) H1M 2Y2  
Téléphone : 514 493-9630  
Télécopieur : 514 493-9633

  
**Maison de jeunes  
d'Anjou**  
514- 351-0063

  
**Paulina Ayala**  
Députée d'Honoré-Mercier  
7077, rue Beaubien Est  
Bureau 210  
Montréal (Québec)  
H1M 2Y2  
Tél. : 514 953-5044  
Télex : +15 353-3050  
paulina.ayala@parl.gc.ca  
www.paulinaayala.npd.ca  
 | npd.ca